



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DOP VB02

1. Code d'identification unique du produit type:

VB02

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

SOLADUR PREMIUM 43



3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Pour une utilisation comme revêtement de sol dans les bâtiments (voir EN 14041) selon les spécifications du fabricant.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

IVC Group - Nijverheidslaan 29 B-8580 Avelgem Belgique

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

LA MAISON DU SOL, 9/11 rue de la Litte - 92390 Villeneuve la Garenne - France

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Nom de l'organisme notifié ayant réalisé le rapport d'essai pour l'essai de type initial reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant.

CRET (#2401)

2023/151-1

Organisme notifié

Certificat de constance des performances

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu (EN 13501-1)	Bfl-s1	EN 14041 2004/AC:2006
Résistance au glissement (EN 13893)	DS ≥ 0,30	
Teneur en pentachlorophénol	< 5 ppm	
Émissions de formaldéhyde	E1 HCHO	
Comportement électrique (antistatique)	NPD	
Comportement électrique (dissipatif)	NPD	
Comportement électrique (conducteur)	NPD	
Conductivité thermique	NPD	
Étanchéité	Non applicable	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par:

Stéphanie Liautaud - Directrice Générales LMS

(nom et fonction)

le 09 février 2024 à Villeneuve la Garenne

(date et lieu de délivrance)

(signature)